

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

Rien n'est écrit
d'avance,
l'avenir nous
appartient !



requisitos de la red ?

ON EST LA CGT!

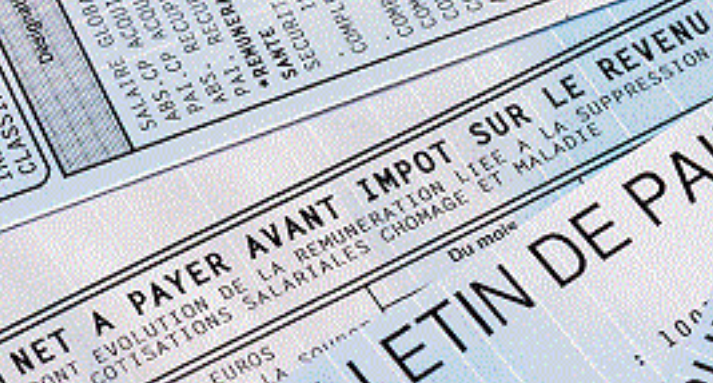
Case #20, 282 rue de Saint-Jacques, 50144 Nieuwenburg, The Netherlands

• www.humanrights.org

 Springer

Follow us on Facebook or Twitter:

Department of Chemical Engineering, University of Cambridge, 100 Brookline Avenue, Cambridge, MA 02139, USA



AVANT IMPOT SUR L'INCOME
DE LA REMUNERATION LIEE A LA SUPPL
SALARIALES CHOMAGE ET MALADIE

Du mois

BULLETIN DE PAIEMENT

DU 100

SALE
BULLETIN D
100
SALARIE
D'EN

NO DE SALARIE
PERIODE D'EX

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Fiche indiciaire au 01/01/2024

AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Valeur du point d'indice brut : 4,92278 €

Rien n'est écrit
d'avance,
l'avenir nous
appartient !



vous êtes la cgt ?
ON EST LA CGT!

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr• dgfip@cgt.fr

t : 01.55.82.80.80

Suivez-nous sur facebook ou twitter :

f : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

i : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Agent Administratif ou Technique principal 1ère classe	1 ^{er}	1 an	373
	2 ^{ème}	1 an	375
	3 ^{ème}	2 ans	376
	4 ^{ème}	2 ans	385
	5 ^{ème}	2 ans	398
	6 ^{ème}	2 ans	408
	7 ^{ème}	3 ans	420
	8 ^{ème}	3 ans	435
	9 ^{ème}	3 ans	455
	10 ^{ème}	-	478

PROMOTION

• Par Tableau d'avancement :

- Avoir au moins un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade C2 - AAP ou ATP de 2^{ème} classe ;
- Et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de Catégorie C ou d'un grade équivalent.

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Agent Administratif ou Technique Principal 2ème classe	1 ^{er}	1 an	367
	2 ^{ème}	1 an	369
	3 ^{ème}	1 an	370
	4 ^{ème}	1 an	373
	5 ^{ème}	1 an	374
	6 ^{ème}	1 an	375
	7 ^{ème}	2 ans	377
	8 ^{ème}	2 ans	385
	9 ^{ème}	3 ans	397
	10 ^{ème}	3 ans	409
	11 ^{ème}	4 ans	417
	12 ^{ème}	-	425

PROMOTION

• Par Tableau d'avancement :

- Avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade C1 d'AA ou d'AT ;
- Et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de Catégorie C ou d'un grade équivalent.

• Ou Examen professionnel :

- Avoir au moins atteint le 4^{ème} échelon du grade C1 d'AA ou d'AT ;
- Et compter au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de Catégorie C ou d'un grade équivalent.

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Agent Administratif ou Technique	1 ^{er}	1 an	361
	2 ^{ème}	1 an	362
	3 ^{ème}	1 an	363
	4 ^{ème}	1 an	364
	5 ^{ème}	1 an	365
	6 ^{ème}	1 an	366
	7 ^{ème}	3 ans	367
	8 ^{ème}	3 ans	368
	9 ^{ème}	3 ans	371
	10 ^{ème}	4 ans	372
	11 ^{ème}	-	382

fichiers:

Télécharger [fiche_indiciaire_au_01_01_2024_def_.pdf](#) (494.04 Ko)Public: [Infos / actions](#)[Rémunérations](#)

• A

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
